Vol. XXX. Saint-Boniface, Manitoba, 5 Décembre 1900. No. 3

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)....... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..............12 cen
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 15, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.



LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIE
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
Saint-Boniface, Manitoba
Canada.





LES ETATS-UNIS AUX PHILIPPINES

L'article suivant, pris de *l'Avenir National*, de Manchester, relève un bien triste état de choses :

Les Etats-Unis gardent les Philippines, 1o. pour nous créer des débouchés commerciaux, 2o. pour civiliser les Filipinos, 3o. pour leur apprendre à se gouverner eux-mêmes. Ce sont là au moins les trois principales raisons données pendant la dernière campagne électorale pour sanctionner la retention des iles par notre gouvernement.

Nous publions ci-dessous une lettre envoyée à ses parents par le soldat Custer Henderson, de l'Indiana. Le jeune homme qui est à Manille s'exprime comme suit :

"A peu près vers le même temps que nous sommes arrivés ici, en octobre dernier, on importa de Chine 800 femmes chinoises du type le plus bas, et elles furent installées dans des maisons, quelques-unes pour les officiers et quelques-unes pour les soldats. Chacune d'elles paie une taxe de $4 par semaine aux autorités militaires. Pour ce montant on leur permet aussi de vendre de la bière et des vins. Le pire, c'est que ces maisons sont décorées à l'intérieur et au dehors avec le drapeau américain, et le soir, les rues sont remplies de femmes ivres, criant, moitié nues qui, en compagnie de soldats américains, prolongent leurs orgies jusqu'à une heure avancée. Je me suis demandé souvent ce que quelques-uns de nos religieux citoyens aux Etats-Unis penseraient de la manière dont un pays chrétien, ami de la liberté et fier comme le nôtre, emploie pour civiliser ces Filipinos sauvages et incapables de se gouverner."

Pendant le temps de l'occupation espagnole, Manille n'a jamais été aussi corrompue qu'elle l'est maintenant. Il n'y avait que trois débits de liqueurs dans cette ville de plus de 300,000 habitants, et on n'y voyait aucun établissement immoral comme ceux dont parle en termes indignés le jeune soldat que nous venons de citer. Le peuple était sobre, pieux, doux, industrieux. Que voit-on aujourd'hui à Manille même ?

Plus de 300 débits de liqueurs fortes sans compter les sentines où le vice et l'immoralité sont protégés par un permis des autorités militaires américaines,

Que représente le "drapeau étoilé" aux Filipinos ?

Il signifie massacre et déni de la justice.

Il sanctionne l'ivresse et la prostitution dans Manille.

De ces plis, il protège la polygamie et la piraterie dans les iles Soulou.

Cet emblème de la liberté, non seulement on le traîne dans la boue, mais on en fait le synonyme de tyrannie et hypocrisie.

Est-il surprenant que les naturels nous considèrent avec mépris ? Qu'ils ne veulent pas croire à nos protestations d'amitié ? Tout ce que nous faisons là-bas blesse leurs idées morales, sociales, religieuses, et chaque jour augmente en leur cœur la haine de tout ce qui est américain.

DE PAR LE MONDE

Le pape emploie 25 secrétaires privés.

Le Haut Canada a reçu ses premiers colons en 1786.

On s'est servi de boulets de pierres pour les canons jusqu'en 1514.

Les premières plantations furent commencées à Québec en 1609 ; à Montréal en 1611.

L'année dernière on comptait 62,161 personnes dans les carrières du Royaume-Uni.

Un Français, M. de Lamarre, a rapporté du Klondyke, un lingot d'or pesant 48 onces d'une valeur de $875.

La Banque de Montréal a reçu dernièrement un lingot d'or fondu en forme de cône pesant 9040 onces et valant $154,765.

Huit personnes ont été tuées et quinze blessées dans une collision entre un train suburbain et un express, à Choisy-le-Roi, France.

Une explosion de feu grisou s'est produite dans une mine de charbon, à Mahoney City, dans la région de Pottsville, Pennsylvanie : trois mineurs ont été tués.

Une nouvelle machine vient d'être installée dans quelques-unes des scieries de Chicago, qui peut faire le travail de 250 hommes, simplement avec six ouvriers.

Il y a en ce moment en Allemagne, 400 manufactures de verres et cristaux de toutes sortes. Ces manufactures donnent de l'emploi à 35,000 mains et paient des salaires élevés.

Le 11 octobre, la chaudière du "Montecello" a fait explosion pendant une tempête dans la Baie de Fundy. Des 31 hommes d'équipage et passagers, 4 seulement se sont sauvés.

Un grand incendie s'est déclaré dans la ville de Cavella, en Corinthie, 429 bâtiments ont été détruits et 26 personnes ont été brûlées vives : 3,000 personnes se trouvent sans logement.

M. C. H. Hays, gérant général du Grand Tronc, abandonnera sa charge le 1er janvier 1901, alors qu'il se rendra à San Francisco, pour occuper le poste de président du "Southern Pacific."

Le C. P. R. construit actuellement deux nouvelles charrues pour la neige, 139 wagons de fret, 20 wagons réfrigérateurs et 100 wagons devant servir au transport du minerai du district de Kootenay.

En Angleterre, 45 pour cent des ouvriers deviennent des misérables à l'âge de 60 ans. La moitié des vieillards âgés de plus de 60 ans est obligée d'avoir recours aux maisons de charité.

On vient de vendre à Londres, aux enchères publiques, une princesse égyptienne authentique.

Rassurez-vous, l'esclavage n'est pas importé en Angleterre. La princesse en question est morte aux environs de 1360 avant la naissance du Christ ; son père n'était autre que le célèbre roi égyptien Rhamsès II. et c'est la momie de la princesse que l'on vient de vendre, momie dont l'état de bonne conservation avait été préalablement établi au moyen des rayons Roentgen.

La princesse a été vendue exactement deux cent soixante-deux francs . . . cinquante centimes . . . .

La dernière horreur américaine.

Huit personnes ont été brulées vives ou asphyxiées à New-York dans un incendie qui a détruit en partie une maison de bois à trois étages, Nos 45 et 47 rue Hester.

En Tartarie les oignons et les poireaux et l'ail sont estimés comme parfum. Une dame Tartare se rendra agréable en se frottant les mains avec une tranche d'oignon nouvellement coupée et en frottant ses vêtements.

Un ingénieur espagnol qui a demeuré longtemps aux Philippines dit savoir que les Philippins ne se renderont jamais.

On annoncent qu'un congrès s'est réuni à Rome, pour étudier la question du bombardement des nuages, comme moyen de protection contre la grêle.

On rapporte que l'empereur Guillaume a offert à la reine du Portugal une médaille en mémoire de l'héroïsme dont elle fait preuve en sauvant récemment un pêcheur du nom de Catalao, qui était sur le point de se noyer à Cacans.

Nos voisins ont voulu goûter du régime militaire cela leur coûte $60,000,000 de taxes de plus par année. Cette taxe a été imposée pour faire la guerre à l'Espagne, et bien que cette guerre soit terminée depuis deux ans, la taxe existe encore et rien ne fait espérer que le gouvernement actuel soit disposé de la faire disparaître.

La plus grosse charrue du continent est à San Bernardino, Cal. elle a 18 pieds de hauteur, pèse 16 tonnes et elle fonctionne à vapeur.

D'après les calculs et les recherches des savants, on a raison de croire que la croute de la terre n'est pas moins de 20 milles d'épaisseur.

Tous les édifices appartenant à l'empereur de Chine, sont peinturés en jaunes ; et il est défendu à toute autre résident de se servir de cette couleur sous peine d'amende.

JEU ATHLETIQUE

RONALDO EST VAINCU PAR BARRÉ

Le canadien l'emporte par 16 livres. Il y avait une foule énorme au Parc Sohmer le 26 novembre au soir, pour juger des tours de force de Barré et de Ronaldo.

Le concours a été extrêmement intéressant, vu la presque égalité de force des deux concurrents.

De fait, ils ont été égaux jusqu'à 10 heures.

Ce n'est qu'après dixheures que Barré l'emporte par 16 livres.

Louis Cyr était present. Barré est l'élève de Cyr, qui lui a passé aussi son titre de champion du monde.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a donné le sermon dimanche dernier à la cathédrale.

Le Rév. Père Lacombe, O. M. I. est de retour au Canada d'un voyage de plusieurs mois en Europe. Durant son séjour là bas le vénérable missionnaire a demandé et obtenu une audience de Sa Majesté l'Empereur d'Autriche dans le but de procurer des missionnaires à la colonie galicienne établie dans l'Ouest canadien.

Le curé d'Ars prêchait sans cesse la loi du dimanche.

"Vous travaillez, vous travaillez, disait-il, mais vous ruinez votre âme et votre corps. Quand j'en vois qui charrient le dimanche, je pense qu'ils charrient leur âme en enfer. L homme n'est pas seulement une bête de travail, mais c'est aussi une âme créée à l'image de Dieu. Le dimanche, c'est le bien du bon Dieu ; c'est son jour à lui, le jour du Seigneur. Il a fait tous les jours de la semaine, il pouvait tous les garder, il vous en a donné six, il s'est réservé le septième. De quel droits touchez-vous à ce qui ne vous appartient pas ? Vous savez que le bien volé ne profite jamais. Le jour que vous volez au Seigneur ne profitera pas non plus. Je connais deux moyens bien sûrs de devenir pauvre, c'est de travailler le dimanche et de prendre le bien d'autrui."

Le Manitoba.

Mercredi, 5 Decembre 1900

LE FANATISME A L'ŒUVRE

Le *Free Press*, de Winnipeg, n'a pas toujours été ce qu'il est aujourd'hui. Il fut un temps où les œuvres de justice avaient son appui.

Tout cela est changé : c'est l'injustice qu'il prêche maintenant.

Une lueur d'espoir pour les catholiques est apparue à l'horizon politique. Voilà que de suite l'organe de M. Sifton soulève une masse de poussière pour obscurcir ce petit coin d'azur.

Franchement, il faut que la haine du nom, des œuvres et de l'idée catholiques soit continuellement à l'état latent dans certains cœurs, pour qu'à la moindre alerte, ils se gonflent et laissent écouler leur bile par tous les pores.

Si seulement ces gens-là voulaient sérieusement et honnêtement songer à l'intérêt du pays ; s'ils pouvaient laisser pénétrer dans leur âme un rayon de générosité ; si l'amour vrai de la liberté pouvait s'emparer de leur cœur, ils rougiraient de leurs actes et de leurs paroles !

La liberté ! En quel temps et dans quel pays en a-t-on parlé davantage ?

Sous quel régime plus que sous le nôtre se targue-t-on de mieux appliquer le fameux *fair play* britannique ?

Et ne prétend-on pas tout régler et faire tout marcher au nom du progrès ?

Or, de l'aveu de tous, le progrès de notre province est enrayé par l'inique législation scolaire passée dans nos statuts en 1890 !

Nul ne peut prétendre que l'oppression du faible par le puissant soit un acte de générosité !

Encore moins doit-on dire que la violation de la constitution du pays au détriment des droits de la conscience procède de la liberté !

Donc, sur toute la ligne, œuvre néfaste, contraire à tous nos intérêts comme peuple, et à tous les principes dont chacun se réclame, que l'entretien perpétuel, au milieu de nous, des causes où l'harmonie des races et des croyances a sombré.

Hélas ! non-seulement le *Free Press* veut la perpétuité de cet état de choses, mais il souffle sur le brasier. Il soulève le fanatisme, fait appel aux préjugés, lance les uns contre les autres les hommes, les races et les croyances, sème la discorde et la confusion dans les idées—campagne odieuse, anti-nationale, qu'il poursuit à l'aide de moyens également odieux, en inventant des situations, en évoquant le spectre clérical, qui n'a jamais existé, et qui devrait être remplacé, dans la polémique, par quelque chose de moins arriéré, si tant est que nous vivions, comme on le dit, à une époque de lumière et d'affranchissement.

Que font donc les maitres du *Free Press* pendant ce temps-là ?

Le dieu du *Free Press*, c'est M. Sifton.

Et ce dieu fait partie de l'Olympe où trône M. Laurier, le Jupiter de ces lieux.

Il n'y a pas longtemps, leurs organes criaient aux catholiques, demandant secours aux autorités fédérales : "Si vous n'êtes pas contents, adressez-vous à la législature locale ; vous avez des droits, mais c'est à cette dernière de vous les rendre, non pas à nous, qui ne voulons plus nous en occuper."

Eh bien ! sans nous départir des droits certains que nous avons de mettre en mouvement le rouage fédéral pour maintenir dans son intégrité la constitution, nous tournons aussi nos regards vers les autorités provinciales et nous les supplions de rendre la paix à la nation en nous faisant justice.

Or, qui trouvons-nous encore ici sur notre chemin, semant des obstacles, soulevant les vagues ?

Les mêmes gens qui, pour se donner un semblant de raison de nous fermer là-bas leurs portes, nous conviaient à frapper à celles-ci !

Toujours, en face de nous, l'homme double agissant tantôt directement, tantôt indirectement par sa presse.

Car, le *Free Press* parlant, c'est M. Sifton qui parle ; et M. Sifton parlant, c'est tout le cabinet fédéral qui parle, M. Laurier en tête. Nous avons le droit de les solidariser dans l'œuvre criminelle du *Free Press* et de les envelopper tous dans la même réprobation !

Est-elle assez godiche cette prétention du *Free Press* que la rencontre, dans les relations sociales, de deux hommes, dont l'un a le devoir de réclamer certains droits, l'autre le pouvoir de mettre fin à une situation anormale et douloureuse, est un pacte pour anéantir l'arche sainte des institutions populaires ?

D'abord, ce qu'il s'agit de faire disparaître n'est pas une arche ; c'est un esquif troué par une main hostile.

Il n'y a pas de pacte non plus. Mais s'il y en avait un, ce serait pour renflouer l'arche et non pour achever d'en disperser les épaves, œuvre du fanatisme et de l'aveugle tendance de certains esprits à tout niveler sous prétexte d'égalité.

Cette attitude du *Free Press* est un nouveau jet de lumière sur les instincts et les secrètes dispositions d'une foule de gens au verbe sonore, prodigues de promesses, mais dont on peut dire *vox et praeterea nihil*. Nous n'avons jamais eu et nous n'aurons jamais rien à attendre d'eux.

Nous espérons néanmoins que l'opinion publique ne se laissera point égarer par ces appels aux préjugés, et que le ministre qui a prononcé le discours de Poplar Point saura réaliser les espérances qu'il a fait naître.

Cet acte devrait-il être le seul de sa vie politique, il suffirait à l'immortaliser dans notre histoire.

Notes Politiques

Sir Adolphe Caron, qui a failli, la semaine dernière, succomber à une grave maladie, est maintenant hors de danger.

***

L'Echo de la semaine dernière, se faisant disciple de M. de La-Palisse, affirmait sérieusement que si M. Mager a perdu son élection, c'est qu'il y avait trop de monde contre lui ! En effet, il y en avait 154 de trop.

***

Le prochain président de la Chambre des Communes sera, en toute probabilité, M. Brodeur, le député de Rouville. La place lui appartient.

Au Sénat, ce sera probablement l'hon. M. Power qui sera appelé aux mêmes fonctions. C'est le gouvernement qui nomme à cette situation.

***

La récompense *libérale* de la candidature soi-disant *conservatrice* de M. Mager ne s'est pas faite longtemps attendre : M. J. Mager, le fils du candidat, a été nommé, la semaine dernière, par le gouvernement d'Ottawa, à un emploi dans l'un des bureaux de Winnipeg.

***

Une dépêche d'Ottawa dit qu'il est très probable qu'il y aura une vacance dans la représentation de Victoria, Nouveau-Brunswick, aux Communes, par la nomination de l'hon. John Costigan à la position de commissaire du revenu de l'intérieur, en remplacement de M. Edward Miall, qui a demandé sa mise à la retraite durant la dernière session, et qui est absent en congé depuis plusieurs mois.

***

On dit que M. Greenway a l'intention de se retirer de la vie politique.

***

Le gouvernement manitobain vient de référer à la Cour du Banc de la Reine de la province la question de savoir si la loi passée pas la législature, prohibant la fabrication, l'importation et la vente des liqueurs dans la province est constitutionnelle,

***

Nous lisons dans *L'Echo* :

"Il faut savoir rendre justice à ses adversaires, et nous devons signaler aux libéraux, la discipline exemplaire dont le parti conservateur a donné la preuve samedi dernier. Le ralliement a été absolu, et les libéraux devraient bien à l'avenir emprunter à leurs adversaires cette indiscutable qualité, sans laquelle un parti politique ne peut guère espérer jamais la victoire."

Ces lignes de *L'Echo* contiennent un hommage mérité à nos amis ; nous sommes heureux de le leur transmettre.

Mais il y a autre chose encore dans ce paragraphe.

C'est un aveu que ceux qui ont préparé la candidature Mager, comptaient faire éclater une division parmi nos amis. Ils ont bonne grâce de venir maintenant nous parler d'union, ces gens qui fondaient leurs espérances de succès sur la discorde qu'ils pensaient engendrer chez nous.

Ce paragraphe met aussi fin à la légende de la candidature soi-disant conservatrice de M. Mager. Le reproche que *L'Echo* fait ici aux libéraux montre de la manière la plus évidente qu'en dépit de toutes les protestations, on entendait faire de cette élection une lutte de parti et du triomphe de cette candidature une victoire libérale.

Tous ces projets ont été déjoués tant par l'ardeur et l'union de nos amis que par le bon jugement d'un certain nombre de libéraux qui sentent que la politique doit être autre chose que de l'intrigue, de l'astuce et du dénigrement.

Le symptôme est bon pour nous ; il pourrait être une leçon pour *L'Echo*.

***

L'Echo parle de blason à propos de M. J. B. Lauzon.

Pour répondre à cette sottise il suffit de faire remarquer qu'il vaut mieux n'avoir pas de blason que lui faire subir l'humiliation.

***

L'Echo trouve qu'on ne l'a pas respecté en battant son homme.

Ainsi, avis à qui de droit.

Il faut être de l'avis de *L'Echo*, sinon vous lui manquez de respect et vous êtes voué à sa colère.

Et quand il est en colère il menace de sortir "becs et ongles" pour vous déchirer.

L'Echo doit savoir pourtant que cela se fait à deux.

Il geignait quand nous usions de la trique à son endroit. Que sera-ce donc s'il nous oblige à prendre des gourdins ?

***

L'Echo affecte de parler de la condidature du nouveau député de Saint-Boniface comme d'une "candidature imposée."

Le résultat de l'élection comme l'action vigoureuse et unanime de nos amis pendant la lutte, sont une réponse décisive à cet inepte propos de la feuille à M. Bertrand.

***

Les conservateurs du comté de Manitou ont offert un banquet à leur représentant, l'hon. M. Rogers, hier soir. Cinq cents personnes ont assisté à ce banquet. Parmi les convives se trouvaient les honorables M. Roblin, H. J. Macdonald, J. A. Davidson et McFadden. M. Roblin a annoncé la reconstruction prochaine du cabinet avec cinq ministres salariés ; M. Rogers, qui est aujourd'hui ministre sans portefeuille, aura prochainement charge d'un département.

ELECTIONS MUNICIPALES

SAINT-BONIFACE

La nomination pour les élections municipales a eu lieu hier, à l'hôtel-de-ville. Voici comment en sont les choses actuellement :

Maire—M. J. A. Senécal, élu par acclamation.

Conseillers—Quartier 1 : M. Jean Couture, élu par acclamation.

Quartier 2 : candidats, MM. François Jean et J. Hébert.

Quartier 3 : candidats, MM. Télesphore Pelletier et J. N. Senez.

Quartier 4 : candidats, MM. Joseph Turenne et L. J. Collin.

A Winnipeg, les deux candidats sur les rangs pour la mairie sont l'ex-maire Wilson et MM. John Arbuthnot et Ross.

La votation aura lieu le 18 du courant.

MUNICIPALITÉ RURALE DE SAINT-BONIFACE

Préfet—M. Pierre Dumas, élu par acclamation.

Conseillers—Candidats : MM. A. Paquin, Payette, Carrière, Macdougall, Riel et Hack.

Dans Assiniboia, M. Geo. Caron a été élu préfet par acclamation.

A Saint-François-Xavier, M. Morrow et M. Jos. Préfontaine ont été mis en nomination pour la fonction de préfet.

ECHOS DE LA SEANCE DU COLLEGE

Les élèves sont enchantés des beaux résultats de leur séance-loterie au profit des jeux. La recette s'est presqu'élevée à cent cinquante dollars. Sans doute, ce n'est pas de tout point suffisant pour payer les frais du tracé à bicyclette et acheter un nouveau billard, mais c'est un substantiel et précieux acompte. Aussi le Conseil des jeux est-il on ne peut plus reconnaissant au public de sa généreuse collaboration.

Un très grand nombre d'objets, la majeure partie, ont été gagnés par des citoyens de Saint-Boniface et c'est tout à l'honneur de notre ville d'avoir mis tant de billets en loterie qu'il suffisait de plonger la main à tout hasard pour retirer un numéro gagnant dont le porteur était de Saint-Boniface.

Aux généreux donateurs, à la presse, à l'orchestre, aux personnes qui ont distribué ou acheté des billets, à tous ceux qui ont eu une bonne parole pour cette œuvre, LE MANITOBA transmet avec plaisir les remerciements du Conseil des jeux et de tous les élèves.

C'est une séance dont tout le monde gardera un excellent souvenir.

—Une équipe de travailleurs est actuellement occupée à poser de nouveaux poteaux de télégraphe à travers la ville.

—Les divers magasins de Winnipeg et de Saint-Boniface commencent à annoncer leurs marchandises pour le temps des fêtes.

LE NOUVEAU MAIRE

De Saint-Boniface

C'est avec une vive satisfaction que nous voyons M. J. A. Senécal arrivé au poste de maire de la ville de Saint-Boniface. Nul plus que le nouveau titulaire ne méritait ce témoignage d'estime.

Son Honneur le maire Senécal a été longtemps membre du Conseil, et comme tel, il a rendu de nombreux services au public. Son arrivée au premier poste s'imposait. Nous avons lieu d'offrir nos félicitations et aux citoyens et à leur premier magistrat.

DANS LA MUNICIPALITÉ

La municipalité rurale de Saint-Boniface a, cette année encore, élu M. Pierre Dumas comme préfet. Elle a fait preuve de discernement, car elle n'aurait pu mieux choisir. Nos compliments à M. Dumas sur sa réélection.

CE SONT LES JAPONAIS qui nous ont fourni le menthol contenu dans le Merveilleux D. & L. Menthol Plaster qui soulage immédiatement le mal de dos, le mal de tête, la névralgie, le rhumatisme et la sciatique. Fabriqué par The Davis and Lawrence Co, Lim.

IL N'EST PAS ETONNANT

Que les Pilules Cardinales du Dr Ed. Morin

fassent tant de bien aux personnes des deux sexes quis'en servent rigoureusement d'après les directions. Elles ne sont faites que de médicaments les plus simples et les plus efficaces contre les épuisements, la faiblesse, l'Indigestion, les maladies nerveuses la perte d'appetit tant chez les hommes que chez les femmes, et la faiblesse féminine, les pertes excessives, ou les irrégularités particulières aux jeunes filles.

Les témoignages de guerison complete nous arrivent en grand nombre tous les jours sans qu'on les demande.

Essayez les merveilleuses Pilules et vous serez contents.

Nous étendrons de trois mois le terme d'abonnement de toute personne qui, déjà abonnée elle-même, nous enverra le nom et la souscription (1.00) d'un nouvel abonné, *d'un* seul; plus si vous voulez, cependant. Quel est celui de nos abonnés qui ne peut pas trouver un ami disposé à recevoir notre journal!

SANS DISTINCTION

Toutes les affections des organes de la respiration sont rapidement guéries par l'emploi du BAUME RHUMAL.

RUMEUR

Une dépêche d'Ottawa mentionne l'élévation probable et prochaine de Mgr l'Archevêque d'Ottawa, au cardinalat.

LA GRIPPE

La grippe fait beaucoup de victimes chaque année, mais non pas chez ceux qui emploient le BAUME RHUMAL.

HOCKEY

Samedi prochain, aura lieu au Collège de Saint-Boniface, à 1¼ hr p. m, une joûte de Hockey entre le club du Collège et celui de Saint-Boniface. Cette joûte promet d'être très vive, car les deux équipes sont très fortes.

L'EMULSION D & L. convient admirablement à ceux qui souffrent des troubles des poumons avec tendance à l'hémorragie Quelques bouteilles prises à doses régulière font un bien étonnant. Fabriqué par The Davis & Lawrence Co., Lim.

—Le Prof. Salé désire annoncer aux membres de l'Orchestre de Saint-Boniface qu'il y aura, dimanche, après vêpres, à l'Académie Provencher, un exercice général.

Tout nouvel abonné qui nous enverra maintenant une piastre pour sa souscription à notre journal, recevra LE MANITOBA jusqu'au 1er janvier, 1902. Nous prions nos abonnés actuels de faire connaitre cette offre.

CONSEIL

Avez-vous mauvaise bouche le matin au lever, ou bien sentez vous des aigreurs d'estomac? Prenez de UNE à DEUX cuillérées à thé de Salina dans un demi verre d'eau et cela disparaitra immédiatement.

PERDUE—Vers le 15 octobre, une jument, âgée d'à peu près 8 ou 9 ans, de couleur rouge-brun, la patte droite de derrière un peu croche. Cette jument appartient à M. James White, de Sainte-Agathe. Celui qui en donnera connaissance au propriétaira sera bien récompensé. 5-12-19

FANFARE INDEPENDANTE DE SAINT-BONIFACE

La Fanfare Indépendante de Saint-Boniface a célébré, jeudi, le 22 novembre dernier, la fête de Sainte-Cécile, dans la salle du "Bazar." Tout a été très bien réussi: la musique, le chant, les discours et les santés ne firent pas défaut. Notons, en particulier, la santé portée en l'honneur de Sainte-Cécile, répondue par M. J. B. Leclerc, président, et la santé en l'honneur du président, répondue par M. le Prof. Salé, directeur, qui furent très intéressantes et très bien appropriées. Un magnifique programme a été exécuté.

Les exercices de la troisième division de la fanfare auront lieu à l'avenir le lundi et le jeudi, à 7½ p. m., à la résidence de M. Napoléon D. L'Évêque. La troisième division est maintenant dirigée par M. Joseph L'Évêque, en remplacement de M. Zotique Bertrand.

GEO. L'ÉVÊQUE,
Sec.-très.

Calino célèbre les avantages de la gymnastique.

—Il n'y a rien de pareil pour la santé, dit-il; elle augmente les forces de l'homme, prolonge ses jours.

—Mais nos ancêtres ne faisaient pas de gymnastique, cependant, fait observer Verplumot.

—Il n'en faisaient pas, réplique Calinot, mais aussi ils sont tous morts.

Si vous avez perdu quelque chose, annoncez dans LE MANITOBA et vous la trouverez de suite.

ETABLISSEMENT UNIQUE

DES PERSONNES GUÉRIES PAR LE "GOLD CURE" CONSTRUISENT UN MAGNIFIQUE ÉDIFICE

L'établissement le plus curieux du Canada et peut-être unique au monde, est celui que dirige à Winnipeg le Dr Desaulniers et qui a pour but la guérison des Alcooliques. Depuis l'établissement du *Gold Cure*, le docteur Desaulniers a guéri environ 500 sujets. Un grand nombre ont trouvé là la planche de salut qu'ils avaient cherchée depuis longtemps. Désireux de perfectionner son œuvre, le Dr Desaulniers s'est assuré les services d'un architecte, de maçons et de charpentiers guéris à l'institut, et grâce à cet aide a pu construire un véritable monument.

Evans Gold Cure est cordialement ouvert à tous ceux qui voudront le visiter. Il est situé sur la rue Balmoral, No. 299, près de l'avenue du Portage. 52

AVIS

Nous étendrons de trois mois le terme d'abonnement de toute personne qui, déjà abonnée elle-même, nous enverra le nom et la souscription ($1.00) d'un nouvel abonné.

Pour $1.25 vous aurez une boite d'enveloppes imprimces, aux ateliers du "Manitoba."

Abonnez-vous au MANITOBA. Le plus ancien journal de la Province et du Nord-Ouest. $1.00 par annee.

ŒUVRE DES MAISONS DE FAMILLE

POUR LES ETUDIANTS JAPONAIS

Tokyo (Japon)

L'avenir religieux et social d'un peuple est tout entier dans l'éducation de sa jeunesse. L'Eglise rappelle constamment ce principe. Elle a toujours entouré la jeunesse de tous les peuples de sa plus maternelle sollicitude. Les ennemis de la Religion connaissent eux aussi l'importance de l'éducation, et c'est principalement sur ce point qu'ils concentrent leurs efforts.

Cette importance de l'éducation, en vue de l'avenir, est plus grande encore au Japon qu'ailleurs. Le Japon, en effet, est un pays qui s'ouvre à la civilisation matérielle avec une ardeur et une rapidité qui surprennent le monde. Il cherche sa voie, et de la direction qu'il va prendre, dépendent son avenir social et religieux, ses conditions d'existence et le genre d'influence qu'il exercera sur l'Extrême-Orient.

L'éducation comprend deux choses : la formation de l'intelligence et la formation de la volonté.

Pour les jeunes gens Japonais la formation de l'intelligence au point de vue scientifique laisse peu à désirer. Les écoles ont pris au Japon un développement considérable. Quatre-vingts pour cent des garçons passent par l'école primaire. Un esprit naturellement ouvert et curieux, un goût très-prononcé pour les sciences et leurs progrès, enfin la nécessité des études pour parvenir à la plus modeste position, poussent les jeunes gens par milliers dans les écoles secondaires et supérieures. La ville de Tokyo réunit près de quarante mille étudiants, leur nombre, pour le pays tout entier, dépasse cent mille. C'est un engouement général, auquel le succès répond du reste dans une mesure qu'il serait injuste de nier ; vu le caractère Japonais, les méthodes suivies et l'état actuel du pays, l'enseignement y donne tout ce qui est matériellement nécessaire.

Mais si l'on se place au point de vue de l'instruction religieuse, de la morale et des principes philosophiques, cette formation de l'intelligence est nulle ou complètement erronée. C'est à tel point qu'aujourd'hui, au Japon, qui se dit savant se dit athée et matérialiste. Quant à la morale, en particulier, les plus fameux éducateurs du Japon se disputent entre eux pour savoir sur quel fondement ils la pourraient bien faire reposer. La seule base solide, l'idée religieuse, est unanimement rejetée comme une antiquité méprisable, comme une chose anti-rationnelle et anti-scientifique.

La formation de la volonté, c'est-à-dire du cœur, est également nulle ou du moins faussée, pour deux motifs :

1o à cause de cette absence ou de cette fausseté, signalées plus haut, de tout enseignement religieux, moral et philosophique ; il est impossible, en effet, que dans un pareil chaos d'idées, les volontés, privées de lumière certaine et de guide, puissent suivre une règle quelconque ;

2o à cause du manque de soins extérieurs. Sur ce point l'insouciance est générale et fait peine à voir. Les professeurs, pas plus encore que les parents, s'affranchissent des devoirs pratiques de l'éducation ; ils sont convaincus que tout leur rôle est rempli, lorsqu'ils ont fait régulièrement leurs cours. Hors de là, aucune vigilance, aucune surveillance. La liberté, ou plutôt la licence laissée aux étudiants est à peu près complète.

Le système de l'internat est très-peu pratiqué au Japon. Les étudiants ne vont aux écoles que pour les heures de classe. Ils logent en ville, où il leur plaît, par groupe de vingt ou trente, dans des pensions spéciales, sortes d'hôtelleries où, faute de direction et de surveillance, ils perdent leur temps et leur santé au milieu de désordres faciles à comprendre.

En résumé donc, à l'école, l'intelligence des jeunes gens est faussée sur les points les plus importants par l'enseignement officiel ; dans les logements communs, elle achève de se pervertir, et leur cœur, sans préservatif et sans guide, s'égare et se corrompt, quelquefois pour toujours. Ainsi se passe la jeunesse de presque tous ceux qui au Japon auront plus tard un nom, une position, une influence.

Pour remédier à un mal si considérable, le premier et le plus efficace moyen serait évidemment la fondation de nombreuses écoles catholiques. Il en existe trois actuellement au Japon, qui rendent de très-grands services, surtout pour les jeunes gens chrétiens. Mais dans un pays de quarante-cinq millions d'âmes, il est bien difficile, même avec le temps, de multiplier ces écoles autant qu'il le faudrait pour pouvoir exercer par elles une influence étendue et puissante. Trois principaux obstacles s'y opposent : 1o les dépenses considérables, le personnel nombreux et choisi qu'exige l'installation de chacun de ces collèges ; 2o la préférence que les Japonais, visant aux carrières officielles, accorderont toujours aux écoles du gouvernement ; 3o la difficulté de lutter contre le monopole d'enseignement qu'en définitive l'Etat se réserve, et contre les entraves qu'en conséquence il oppose aux écoles libres.

Un autre moyen de remédier au mal, et qui échappe aux trois difficultés précédentes, est celui qu'indique le titre même de cette notice : *l'Œuvre des Maisons de Famille pour les Etudiants.* A la place de ces logements païens, où les jeunes gens sont livrés à eux-mêmes, sans discipline et sans contrôle, il s'agit de leur installer des maisons sérieusement tenues sous la direction d'un missionnaire. Là, les étudiants, en dehors des heures qu'ils passent aux diverses écoles, sont logés, nourris, surveillés, soumis à un règlement facile et adapté aux coutumes japonaises. Une instruction religieuse solide et développée redresse les idées fausses reçues au contact du dehors et fait d'eux des chrétiens fermes et pratiquants. Une formation morale bien entendue les prépare à être plus tard des hommes de principes et de conduite. Tous ces ces jeunes gens sont dirigés, chacun selon ses goûts et ses aptitudes, dans les diverses carrières officielles, afin que plus tard, pénétrant dans la classe dirigeante, ils exercent sur elle une influence chrétienne. Dans ce but, à la maison, ils étudient plus à fond le français et l'anglais dont la nécessité s'impose ici tous les jours davantage.

L'œuvre des *Maisons de Famille pour les Etudiants Japonais* a été commencée très modestement à Tokyô, à la fin de 1899, avec l'approbation de S. G. Mgr l'Archevêque. Ne possédant ni terrain, ni installation, elle a dû louer une petite maison japonaise, et par conséquent restreindre à un nombre très limité le chiffre de ses pensionnaires. La quantité continuellement croissante des demandes d'admission, demandes que nous sommes, hélas ! obligés de refuser faute de local, les résultats pratiques et vraiment consolants obtenus jusqu'à ce jour, tout nous fait espérer que cette Œuvre est appelée à réussir et à rendre d'importants services.

Mais il est évident que son but ne sera atteint que dans la mesure où elle pourra s'étendre et se multiplier. Or le manque absolu de ressources dans lequel se trouvent les missions du Japon, ne nous permet pas de la développer comme elle devrait l'être.

La première chose indispensable est l'installation : la bonne tenue de ces maisons de famille, la formation même des étudiants exigent des établissements adaptés à l'Œuvre et organisés en vue de son but spécial. En outre il serait nécessaire de disposer de quelques ressources, afin de pouvoir aider les jeunes gens intelligents mais trop pauvres pour subvenir entièrement aux frais de leur pension et de leurs études. Or nous n'avons ni terrains, ni établissements, ni ressources.

Nous faisons donc un appel pressant à tous ceux qu'intéresse l'avenir social et religieux du Japon, à tous ceux qui, persuadés que ce beau pays est appélé à jouer en Asie un rôle considérable, ont à cœur sa conversion au catholicisme. Puisse le grand saint Michel, patron du Japon, inspirer à beaucoup d'âmes généreuses la pensée de nous venir en aide pour sauver cette multitude de jeunes gens si intelligents et si bons, que l'enfer dispute à Jésus-Christ !

Les aumônes peuvent, sans crainte d'erreur, être envoyées directement au P. Claudius Ferrand, missionnaire apostolique,

Hongo, Motomachi,
2 chôme. No. 49.
TOKYO (JAPON.)

On peut les envoyer aussi soit au R. Père Pettier, Procureur de la Mission catholique, à Yokohama (Japon).

Soit au Rév. Père Delmas, Directeur au Séminaire des Missions Etrangères, 128, rue du Bac, Paris.

Pour ces deux dernières adresses, prière de spécifier la destination de l'envoi.

CLAUDIUS FERRAND,
Missionnaire apostolique,

Approuvé :—† Pierre-Marie, archev. de Tokyo.

Chronique de la Province

(De notre correspondant spécial.)

LORETTE

Mercredi dernier avait lieu à Lorette une imposante cérémonie : la bénédiction d'une nouvelle église. Le nouveau temple avait été revêtu d'une riche parure de fleurs et de lumières pour la circonstance et l'assistance était considérable. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque officiait assisté du R. P. Guillet, et de M. l'abbé Cherrier.

Les membres du clergé présents était le T. R. M. Dugas, vicaire général de l'archidiocèse; les Rév. Pères Magnan, Poitras, Dorais, Dandurand, Oblats ; R. P. Tourongeau, S J RR. PP Louis et Benoit trappistes ; M. les abbés Filion, Giroux (Sainte-Anne) Giroux (LaBroquerie,) Jolys Campeau, Cloutier, Béliveau et Rousseau. On comptait aussi un grand nombre de visiteurs de Winnipeg, de Saint-Boniface et d'ailleurs. M. l'abbé Dufresne, le distingué curé de Lorette avait donc avec lui en cette mémorable fête de paroisse, une affluence considérable de visiteurs et des plus distingués M. le grand vicaire prononça le sermon de circonstance avec une belle éloquence sacrée.

Après la cérémonie religieuse il y eut grand banquet, au cours duquel des amateurs de la paroisse firent une belle musique

Dimanche dernier il y eut un nouveau banquet et une nouvelle soirée musicale qui furent comme les derniers échos de la fête.

Le sermon dimanche dernier fut donné par le curé Filion avec son éloquence accoutumée.

La nouvelle église fait honneur à la paroisse, car elle est réellement belle. Les décoration murales, tableaux variés, sont l'œure de M. Monty ; les boiseries ont été éxécutées par M. August - Gauthier. La démonstration de mercredi dernier restera comme l'une des plus belles dans l'histoire de la paroisse.

MENUS PROPOS

Se taire absolument n'est pas permis. Quand nous n'avons plus l'espérance de convaincre, nous avons encore le devoir d'avertir. Nos lecteurs doivent savoir ce qui se dit et ce qui se passe.

LOUIS VEUILLOT.

Au désert, en philosophant :

—Moi, je voudrais avoir vingt ans de moins et savoir ce que je sais.

—Moi, vingt ans de moins aussi, et savoir . . . ce que j'ignore !

Au restaurant.

Madame, repoussant l'œuf à la coque qu'on vient de lui servir :

—Pouah !... Il y a un petit poulet dans cet œuf !

Son mari, vivement :

—Chut !... Si le garçon t'entend, on va nous le compter 30 cents !

La mère Mathurin à sa nièce qui part pour Paris par le train de plaisir :

—Je te recommande bien, petite, de ne pas te trouver mêlée à un accident !

SON OMBRE SEULE

Un homme prévenu en vaut dix. Le rhume est l'imprévu mais l'ombre seule du BAUME RHUMAL le fait fuire.

AVIS.

La "Winnipeg Transfer Railway Company," la "Portage and North Western Railway Company" et la "Waskada and North Eastern Railway Company," toutes corporations pourvues de charte par la Législature du Manitoba, feront demande au Parlement du Canada, à sa prochaine session, d'un acte confirmant leurs chartes respectives et déclarant toutes ces compagnies et chacune d'elles être à l'avantage général du Canada et corps incorporés et politiques, dans les limites de l'autorité législative du Parlement du Canada ; et les susdites compagnies et "The Northern Pacific and Manitoba Railway Company" feront demande, en même temps, de pouvoirs devant être contenus dans le même Acte, autorisant l'amalgamation de toutes les compagnies sus-nommées sous le nom de "The Northern Pacific and Manitoba Railway Company," sur des bases qui seront établies par les compagnies, et pour d'autres pouvoirs à la Compagnie amalgamée, relativement à la navigation sur les lacs Manitoba et Winnipegosis et pour obtenir et établir des stations terminales et d'exportation sur les dits lacs.

Daté, nov. 26 1900.

The Winnipeg Transfer Railway Company, The Portage and North Western Railway Company, The Waskada and North Eastern Railway Company, The Northern Pacific and Manitoba Railway Company.

Par EWART, FISHER & WILSON,
Leurs Mandataires.

L'INDUSTRIE LAITIERE

Suite

LA QUALITÉ DE NOS BEURRES

On apprend de la Colombie que nos beurres de beurreries (à part quelques rares exceptions) donnent satisfaction, quand ils sont frais, mais qu'ils ne se conservent pas. Dans les conditions actuelles, il faut la vente journalière, l'expédition rapide et la consommation immédiate des produits.

C'est un grave inconvenient avec la perspective d'une augmentation considérable, dans la production de cette denrée, et par le fait que nous sommes éloignés des marchés d'exportation.

Le marché de la Colombie ne peut consommer notre beurre d'été à mesure qu'on le produit Il faut donc en garder une partie jusqu'à ce que la qualité soit détériorée. On en cherche l'écoulement sur le marché de Montréal pour l'exportation en Angleterre. Mais comme nos meilleurs beurres d'été ne sont que des produits de seconde qualité, il en resulte pour nous un grand désavantage pour ce commerce d'exportation. En voici la preuve:

Au mois de juillet dernier, le beurre d'exportation valait à Montréal 22 cents par livre. Au Manitoba, pour le marché de la Colombie il valait 18 cts. Différence: 4 cents par livre. J'achetai alors un char de beurre d'une des meilleures beurreries de la partie Nord-Ouest de cette province. Cette beurrerie très considérable possède un excellent réfrigérateur, et le char de beurre en question était le résultat d'un mois de fabrication. De sorte qu'une quantité considérable de ce beurre était frais, et le plus vieux avait un mois d'âge.

J'expédiai ce beurre à Montréal. Rendu à destination il coûta entre $19\frac{1}{2}$ à $19\frac{3}{4}$ cents. Si la qualité avait été satisfaisante ce beurre aurait pu être immédiatement expédié avec profit en Angleterre. Malheureusement, tel n'a pas été le cas. Le rapport le classifie dans les 2emes qualités, impropres à l'exportation, et voici les dernières nouvelles que nous avons eues.

MONTRÉAL, 28 août 1900.

S. M. Barré, 240, Rue King, Winnipeg:

Cher monsieur— "Le marché du beurre est plus tranquille. Il a été impossible de revendre avec profit le char de beurre que vous nous avez expédié. Nous serons peut-être obligés de vous le renvoyer à notre compte pour le marché de la Colombie."

Bien à vous,

A. A. AYERS & Cie.

Comme la maison A. A. Ayers et Cie. nous a acheté des quantités considérable de beurre et de fromage, il y a quelques années, j'ai cru devoir leur demander leur opinion sur la qualité générale de ces produits. Voici la réponse:

MONTRÉAL, 13 octobre, 1900.

S. M. Barré, 240 Rue King, Winnipeg:

Cher Monsieur,—En réponse à votre lettre du 20, nous avons l'honneur de vous dire: Le défaut principal du beurre et du fromage du Manitoba, c'est une saveur particulière. Le beurre est enclin à devenir huileux et à prendre un goût de poisson. Nous croyons que cela provient dans une grande mesure du manque de soins, de propreté, durant la traite et durant les manipulations du lait ou de la crème sur la ferme avant leur expédition aux fabriques et peut être aussi aux mauvaises odeurs qui peuvent exister autour de certaines fabriques.

Bien à vous,

A. A. AYERS & Co.

La personne qui décrit la nature et la cause de ces défauts, connait son affaire. Elle met le doigt sur la plaie de notre industrie; car, de la malpropreté du manque de soin dans la préparation du lait et de la crème avant leur expédition aux fabriques et la malpropreté de certaines fabriques, viennent la plupart des difficultés que nous éprouvons dans la fabrication et la vente du beurre et du fromage.

On nous dira peut-être que nous sommes dans une jeune province où les conditions qui accompagnent l'organisation des fermes, sont encore très primitives, nous l'admettons; mais cela n'amoindrit pas l'importance de nos devoirs à ce sujet, ni les inconvénients et les pertes encourues par la négligence à les accomplir.

Il est indiscutable que le présent système de beurreries est dans une grande mesure la cause des défauts actuels de nos beurres, car le système du transport de la crème, (à part de rares exceptions) le seul possible en cette province, est très inférieur à celui des beurreries centrifuges des provinces de Québec et d'Ontario, où tout le lait est apporté aux fabriques et manipulé par les experts d'après les principes scientifiques modernes. —Mais ce système du transport de la crème est susceptible de grandes améliorations, d'abord chez les cultivateurs, et ensuite dans les fabriques.—Il faut une réorganisation complète.

Voilà l'état actuel de l'industrie laitière au Manitoba. Ce n'est pas flatteur mais c'est exact. Nous produisons assurément d'excellents beurres et fromages, mais en général la qualité est très inférieure aux produits de Québec et d'Ontario qui encombrent nos marchés, et le plus tôt nous nous rendrons compte de la gravité de la situation, le mieux ce sera pour les intérêts généraux de l'agriculture en cette province.

A Suivre

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Les assises sont terminées à Winnipeg; le dossier était très chargé.

—Les philosophes du collège ont célébré la Sainte-Catherine la semaine dernière.

—La neige, tombée lundi dernier a mis les chemins d'hiver en assez bonne condition.

—Un nommé Arthur Wing a été condamné avant hier, à Winnipeg à subir son procès pour faux aux assises prochaines.

—Samedi prochain, à $5\frac{1}{2}$ p. m. aura lieu au collège de Saint-Boniface, la fête patronale de la congrégation de l'Immaculée Conception. Les anciens congréganistes sont cordialement invités à y assister. Mgr l'Archevêque sera présent.

—Deux sœurs de la communauté des Sœurs Grises, de Saint-Boniface, sont actuellement au Fort Elie où elles ont été appelées pour soigner de pauvres malades atteints de la picote. Des nouvelles reçues récemment disent que la maladie suit son cours régulièrement: aucune fatalité n'est à redouter.

—Notre club de raquettes "Le Voyageur" a eu sa première réunion de la saison, jeudi soir au "Bazar." On a procédé à l'élection des officiers. Président M.J.A.F B eau, vice-prés; E. Jean, Sec. Tres. Ernest-Lévèque; Capitaine Alfred-Chabot; Comité de Régie I. J. Lavoie, J. B. Coté, O. Manseau. Un bon nombre d'amateurs entreront dans le Club cette année. De son côté le club Saint-Georges de Winnipeg s'organise et promet de disputer vigoureusement la coupe du championnat au "Voyageur." Première sortie, jeudi 6 decembre. Point de départ salle du "Bazar" Rendez-vous au retour salle du "Bazar." Lunch au retour de la marche à la salle du "Bazar"; après le lunch, assemblée générale pour prendre en considération le rapport du comité de régie. Que les membres se rendent en foule. Hoopher up!!

—Vu une augmentation très considérable dans ses affaires M. S. M. Barré, vient de compléter l'organisation d'une compagnie limitée à fond social avec un capital de $50,000 piastres, ce qui lui permettra d'étendre davantage ses entreprises d'industrie laitière. La nouvelle compagnie est entrée en opération depuis le premier décembre. Le nom de la nouvelle Compagnie est "The Winnipeg Creamry & Produce Company Limited."

—Les billets d'excursion dans l'Est sont en vente au C. P. R. depuis lundi dernier et le seront jusqu'à la fin de décembre. La compagnie donne le choix des routes pour tous les points et fait des arrangements pour avoir des chars touristes à chaque train. Ces chars partiront tous les jours pour Toronto et Montréal, tandis qu'un service sera aussi ménagé pour l'accommodation de ceux qui désirent se rendre dans les Provinces Maritimes ou dans les vieux pays. Compartiment à bon marché dans les chars touristes; poêle à cuisine pour la commodité des voyageurs. Un *porter* en charge de chaque char jusqu'à destination.

MARIAGE

CARON-CORMIER—A Lassalle, mardi le 27 novembre dernier, par le R. M. Rocan, M. Hector Caron, de Saint-Charles, à Mlle Marie-Ange Cormier, fille de M Moïse Cormier, de Lassalle.

Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

Nouvelles de Quebec

PLESSISVILLE

—Les Sœurs de la Charité ont commencé la construction d'un nouveau couvent en remplacement de celui qu'elles possèdent depuis plus de quarante ans.

SAINT PIE

—M. le coroner Blanchard a été appelé à Saint-Pie, pour une enquête *ex-parte*, à l'occasion de la mort subite d'un vieillard nommé Louis Jodoin, âgé de 78 ans, pendant qu'il était en visite chez un de ses voisins. Verdict: "Mort d'une maladie de cœur."

NICOLET

—L'église de Saint-Zéphirin de Courval, dans le comté d'Yamaska, a été condamnée, ces jours derniers, comme dangereuse, par l'inspecteur du gouvernement. Ce temple a été construit il y a une trentaine d'années. La fabrique avisera

QUÉBEC

—Les bateaux traversiers d'hiver ont commencé leur trajet régulier, quoique les pontons ne soient pas encore enlevés. Les bateaux sont fort coquets sous leur nouvelle toilette, et l'amélioration qu'on leur a fait subir par la pose de la lumière électrique, est bien vue du public

SAINT-NICOLAS

—Le 27 nov. on a célébré une grande fête qui a réuni tous les paroissiens de cette paroisse et des environs. Nous voulons parler des noces de diamant d'un vieux couple, M. Modeste Olivier. Les deux vieux époux sont en parfaite santé et semblent bien disposés à vivre encore une vingtaine d'années au moins.

SAINT-HYACINTHE

—Une nouvelle importante, qui a fait grand plaisir, ici, c'est la nomination de M. l'abbé Choquette, à la commission des "examinateurs des candidats à la position d'analyste du gouvernement." C'est une charge que le savant chimiste de notre séminaire pourra remplir avec parfaite connaissance de cause. Cette nomination fait honneur au professeur comme au séminaire, qui l'a formé, et où il occupe une position distinguée.

—L'inondation est chose du passé. Le niveau du Yamaska a baissé de plusieurs pieds. Le conseil de ville s'est occupé de soulager les souffrances des victimes, et a décidé de prendre des mesures pour supprimer en grande partie la cause de ces souffrances en rehaussant à niveau suffisant les rues qui sont exposées, et en y mettant des trottoirs en pierre, maintenant les communications et assurant la stabilité des trottoirs.

—Sa Grandeur Mgr Moreau vient de décréter que l'église de N.-D. du Rosaire, à Saint-Hyacinthe, desservie par les Pères Dominicains, serait, à l'avenir, un lieu de pèlerinage à la Vierge du Rosaire.

Nouvelles des Etats-Unis

NORTHBORO, MASS.

Mlle Ida Martin, de Chapinsville, a été victime d'un accident ces jours derniers. Elle a, par mégarde, jeté dans le feu une enveloppe contenant son salaire de deux semaines, $20. Son frère a heureusement recueilli assez du billet pour l'envoyer à Washington. On croit que la somme lui sera remise.

MANCHESTER, N. H.

Mme Emilie LeVasseur, qui est employée aux Manchester Mills, a été victime d'un pénible accident.

Pendant que Mme LeVasseur était à son ouvrage, elle s'est fait prendre une main dans une machine. Elle a eu un doigt complètement écrasé. L'ongle a été arraché de la main, causant une plaie très douloureuse.

LOWELL, MASS.

—Joseph Marcotte a eu deux doigts coupés de la main droite, alors qu'il était à son ouvrage à la Lowell Machine Shop. Ses blessures ont été pansées à l'hôpital.

WORCESTER, MASS.

M. Alphonse Cardinal, âgé de 51 ans, est mort chez lui, à Shrewsbury, après une maladie de deux semaines, Son épouse et une nombreuse famille lui survivent. Son plus jeune enfant est âgé de 9 ans. M. Cardinal fabriquait à Shrewsbury, du savon que le défunt demeurait autrefois à Worcester.

MALBORO, MASS.

Monseigneur Gravel, évêque de Nicolet, P. Q a été l'hôte du Rév. J. C. Caisse,. Le presbytère avait été artistement décoré pour l'occasion. Sa Grandeur était accompagnée des RR. L. V. Thibaudier grand vicaire du diocèse de Nicolet, et de plusieurs autres prêtres.

Après le dîner, Mgr Gravel fut escorté au couvent où deux cents élèves exécutèrent un magnifique chant de bienvenue.

FITCHBURG.

M. le curé de la paroisse Saint-Joseph fait faire présentement des plans et devis d'un couvent qui coûtera $75,000 et sera situé en arrière de l'église Saint-Joseph près du sommet de la côte qui domine tout le district de la Cleghorn dans la partie ouest de cette ville. Le bâtiment sera en briques avec des ornements en granit.

Affaires Municipales

MUNICIPALITE DE MONTCALM

Dixième séance du Conseil de la Municipalité de Montcalm, tenue à Letellier, le vingt-septième jour de novembre 1900.

Etaient présents: William Fraser, préfet; Louis Ayotte, Zotique Clément, Thomas Eyress Aimé Boiteau, Georges Beaupré et Eugène Cartier, conseillers.

Le préfet appelle le Conseil à l'ordre et le greffier donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée qui est adoptée sur motion de Louis Ayotte et Thomas Eyres.

MOTIONS

Cartier–Ayotte—Que le secrétaire-trésorier soit autorisé à écrire à Morkill & Scott, de Dominion City, pour le paiement d'une somme de $40.00, promise sur l'achat d'un cable d'acier au traversier de Saint-Pie. Adopté.

Beaupré-Clément—Que le secrétaire-trésorier soit autorisé à remettre à Alexandre Ayotte, son billet de grain de semence, se montant à $124 09 en règlement de son contrat pour terrassement dans le quartier 4; et qu'au cas où un jugement pour le dit billet serait enregistré, que ce jugement soit déchargé Adopté.

Boiteau-Cartier—Que le rapport du conseiller Beaupré concernant la vente du bois d'un vieux pont, soit reçu. Adopté.

Beaupré-Cartier—Que le secrétaire-trésorier soit autorisé à aller à Emerson, le 11ième jour de décembre 1900, pour collecter les taxes dans le quartier 1. Adopté.

Ayotte-Clément—Que la somme de $8.00 soit retenue sur les gages de M. Louis Gauthier, pour l'achat d'un vieux bateau-traversier. Adopté.

Cartier–Ayotte—Que la somme de $50.00 soit votée au quartier No 4, pour faire ébrancher les chemins du township 4, rang 2 Est, et que l'ouvrage soit fait aussitôt que le temps sera favorable. Adopté

Cartier-Clément—Que le rapport du comité des finances soit adopté. Adopté.

JOSEPH BARIL,
Sec.-trés.
Municipalité de Montcalm.

UN NAUFRAGE

Un épouvantable désastre maritime est arrivé dans le golfe Saint-Laurent. Le côtier "Saint-Olaf" a sombré le 21 ou le 22 nov. à l'île de la Boule, à l'entrée du port des Sept-Isles.

Il avait laissé Sheldrake dans l'après-midi de mercredi, et remontait le fleuve.

Dans l'après-midi, il s'éleva une brise, accompagnée de neige. Comme il tardait à arriver aux Sept-Isles, on s'inquiéta d'abord, puis on pensa qu'il avait été empêché par quelque contre-temps, et qu'il avait continué son chemin à Québec.

Comme on n'en recevait pas de nouvelles depuis son départ, on commença à craindre sérieusement sur son sort; et les nouvelles reçues samedi enlevèrent tout espoir sur le "Saint-Olaf."

Aucune version exacte ne peut être donnée sur les circonstances du désastre. La mer ne rend que des débris informes.

Tout un silence au pied du rocher de la Grosse Boule. A marée basse, on aperçoit sur les récifs du large quatre grosses pièces inertes. C'est le "Saint-Olaf," eventré, séparé en quatre morceaux.

Comment la catastrophe est-elle arrivée? Nul ne le sait, car jusqu'à présent pas un seul des passagers ou des hommes de l'équipage n'a été entrevu, pour raconter le terrible désastre, preuve évidente que tous ont été ensevelis dans les flots et que le naufrage du "Saint-Olaf" restera comme un des mystères de la navigation canadienne.

Voici, autant qu'on peut le savoir, la liste des victimes: Le capitaine Lemaistre, Louis Caron, premier officier. de l'Islet; Veit, commis; Joseph Tremblay, de la Malbaie; Jos. F Roy, cuisinier; Jos. Gauthier, de la Malbaie; A. Lamarre, du Cap Saint-Ignace; Gustave Lafleur, de Lévis; Eugène Bélanger, de Bienville près Lévis; Wilfrid Bélanger, frère du précédent; Joseph Brunelle, de Lévis; J. Gagné, de Beauport; T. Doyle, chauffeur; et une dizaine de passagers.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 4 Dc. 1900.

	$ cts.		$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 18	à	0 20
Beurre, salé, la lb	0 16	à	0 18
Fromage	0 9½	à	10
Œufs frais, la doz	0 00	à	18
Œufs en boites, la doz	0 00	à	0 00
Patates, le minot	0 00	à	0 35
Navets, le minot	0 15	à	0 20
Carrottes, le minot	0 40	à	0 45
Panais, la lb	0 02	à	0 00
Betterave, le minot	0 30	à	0 40
Oignons, le minot	1 50	à	1 75
Choux, par douzaine	0 00	à	0 50
Oie, par lb	0 00	à	0 12
Canards, par lb.	0 09	à	0 12
Dindes, par lb	0 10	à	0 12
Poulets, par lb	0 08	à	0 10
Paille, la tonne	5 00	à	8 00
Porc, abattu, par lb	0 05	à	0 06
Mouton, par lb	0 07	à	0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à	0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à	0 06
Bœuf, par lb	0 04	à	0 05

FARINE.

Farine par 100 lbs, Roller Process	2 25
" Strong Baker	2 10
" Manitoba Baker	1 70
" Imperial Baker	1 30
" Supérieure XXXX	1 20
" Nestor	1 05
Gru, la tonne	14 50
Son, "	12 50

FOIN.

Foin de prairie, 1ère qual.	4 00 à	5 00
Foin pressé, par tonne	5 50 à	6 50

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	10 0 à	10 00
Charbon mou	4 50 à	4 50

FEUILLETON DU *MANITOBA*

LE ROMAN D'UN JESUITE

I

No. 2.

C'était une dépêche chiffrée; entre les lignes, il écrivit au crayon la traduction des signes mystérieux:

"Ambassade française, Londres, à Ministère Affaires Étrangères, Affaire d'Égypte terminée. Mehémet-Ali accepte propositions du cabinet anglais appuyées par cabinet français, toute crainte de guerre conjurée."

Après l'avoir relue plusieurs fois, il prit dans un tiroir une poignée de billets de banque qu'il se mit à compter.

—Trente mille francs, dit-il enfin, voilà donc, avec ce que j'ai chez mon banquier à quoi se réduit toute ma fortune...Mais avec ces 30,000 francs, Lerouttier peut m'acheter demain 300 000 francs de rente à terme; l'opération faite, je publie cette dépêche que je suis seul à connaître, les fonds monteront de 50, 60, 80 centimes, 1 franc, plus encore peut-être, je puis gagner plus de 100,000 francs. 100,000 francs, qu'est-ce que cela? une bagatelle, une goutte d'eau dans l'Océan...Puis le ministre s'apercevra du retard subi par la dépêche, et s'il apprend que j'ai fait faire à la Bourse des achats considérables, —et il le saura, tout se sait, —je serai déshonoré, il n'admettra aucune explication... Déshonoré et ruiné!...ruiné!...car en mettant tout au mieux, 100,000 francs, 150, 200 même, joints à ce qu'il me reste, ce serait à peine le tiers de la fortune de mes enfants...15 à 20,000 francs de rente, avec mon train de vie, c'est ce qu'il me faut pour trois mois.

A ce moment, son regard tomba sur les cartes qui avaient été apportées dans la journée et qui étaient là, jetées pêle-mêle avec les journaux, et sur l'une d'elles son œil distrait reconnut le nom du prince Carignano.

Aussitôt il se lève, à deux pas de lui, contre le trumeau, est un petit meuble florentin, un bijou renaissance en ébène incrusté d'ivoire. Il l'ouvre, et en retire un tout petit flacon en cristal cerclé d'or et plein d'une liqueur rosée.

C'était un cadeau du prince italien.

Le prince lui avait raconté un jour que l'on conservait dans sa famille le secret d'un poison qui avait à peu près les mêmes propriétés que l'opium. Après en avoir pris une certaine dose, on s'endormait d'un sommeil léger, calme et dont on ne s'éveillait pas. Mais le poison des Carignano avait cette particularité que si la dose était mal calculée, si on en prenait trop ou trop peu, le résultat était plus ou moins différé, mais rien ne pouvait en conjurer l'effet.

M. Durand revint à son bureau, en ouvrit les nombreux tiroirs les uns après les autres, en retira tous les papiers, dont il fit lentement le triage; les uns furent replacés à l'endroit où il les avait pris, d'autres, parmis lesquels un grand nombre de lettres, furent jetés dans la cheminée et brûlés. Ce travail terminé, il écrivit une longue lettre, la plia et après l'avoir cachetée, écrivit sur le côté réservé à l'adresse: Pour mon fils; puis il réunit les billets de banque, la dépêche télégraphique, la lettre de Lerouttier et celle destinée à son fils, et les plaça tous ensemble dans un tiroir qu'il ferma à clef.

Cela fait, il alla prendre une charmante miniature sur ivoire, encadrée de vermeil qui était accrochée au-dessus de la cheminée, il la contempla longuement et une larme glissa le long de sa paupière.

—Pardonne-moi, Marie, ma chère femme bien-aimée, pardonne-moi, je me condamne à mourir pour expier mes folies, je ne peux plus continuer la lutte. Si je vivais encore quelque temps j'achèverais de dévorer le pauvre patrimoine qui reste encore à nos enfants. En mourant aujourd'hui je leur laisse au moins un nom qui n'est pas déshonoré, tandis que si je vivais... Tout à l'heure, j'étais sur le point de succomber à la tentation...non, je veux au moins mourir honnête homme... Adieu. Marie, tout est fini.

Il laissa échapper le portrait et prit le flacon de cristal.

—Ces quelques gouttes de liqueur, dit-il, c'est la mort, c'est l'oubli, la fin de toutes les luttes de la vie...Les luttes de la vie, je ne les ai pas connues, l'existence a été pour moi une fête continuelle, un banquet ininterrompu, un rêve doré...Le rêve est fini, le banquet terminé, la nuit va clore la fête.

Merci, prince, de votre précieux cadeau; grâce à vous, je ne connaitrai pas les hontes de la déchéance, les tortures de la misère inavouée; grâce à vous, dans quelques heures tout sera fini pour moi... je vais m'endormir pour toujours...toujours...Mais ce sommeil mystérieux de la mort n'est-il suivi d'aucun réveil? Au-delà de cette mort du tombeau n'y a-t-il rien que le néant? S'il était vrai qu'il existât une autre vie...Si Dieu existait, si quelque chose en nous devait nous survivre...Si notre âme dégagée des entraves du corps devait paraître devant un juge souverain qui lui demandât compte de toutes ses actions...Non, il est trop tard maintenant de me poser ces questions. Si ma vie était à recommencer, je pourrais peut-être..., mais il est trop tard, je ne puis plus revenir sur mes pas, j'ai été un homme heureux, j'ai voulu me donner toutes les jouissances de la vie, et je me les suis données, j'en ai usé jusqu'à satiété; j'ai bu longuement à la coupe des plaisirs, et maintenant, la coupe est vide... Tout est fini...Pas de faiblesse, le sort en est jeté, la mort est ma seule ressource; qu'elle vienne donc me délivrer d'un avenir dont je ne puis supporter la pensée.

Cependant, avant de mettre son projet à exécution, il voulut relire la lettre qu'il avait écrite pour son fils. Ne la trouvant pas suffisamment bien, il la déchira, en jeta les débris dans la cheminée et en fit une autre. Puis, au lieu de la remettre dans le tiroir où il l'avait prise, il l'enferma dans une autre partie de son bureau

Alors, par un dernier effort de volonté, il se leva, alluma la veilleuse, éteignit les lampes et se déshabilla, puis il fit sauter le couvercle du flacon et, après en avoir avalé le contenu, le jeta dans les cendres du foyer.

Quelques minutes après, il dormait d'un profond sommeil.

Le lendemain matin, son valet de chambre, voyant que l'heure à laquelle il avait l'habitude de sonner était passée depuis longtemps, se décida à frapper à la porte; ne recevant point de réponse, il ouvrit et le trouva couché en travers de son lit, les jambes pendantes, ne donnant plus aucun signe de vie. Il prévint ses camarades en toute hâte, et pendant que l'un d'eux courait chercher un médecin les autres l'aidèrent à replacer le malade dans son lit.

Le médecin ne tarda pas à arriver. Il l'examina longuement, consulta les domestiques qui ne savaient absolument rien, et se décida enfin à envoyer chercher une potion dont il fit lui-même avaler une cuillerée au malade. Quelques instants après, celui-ci ouvrit les yeux, puis questionné par le docteur sur ce qu'il avait éprouvé, il affirma ne se souvenir de rien: il s'était couché la veille très bien portant, s'était endormi presque aussitôt et venait seulement de se réveiller.

Le médecin lui tâta le pouls de nouveau, lui fit un grand nombre de questions, après quoi il écrivit une longue ordonnance, installa près de lui une des femmes de la maison, à qui il fit les recommandations les plus minutieuses sur les soins qu'elle aurait à lui donner, et il sortit, annonçant qu'il ne tarderait pas à revenir.

Aussitôt après son départ, M. Durand appela son valet de chambre.

—Allez, lui dit-il, chez M. Lerouttier, vous le préviendrez que je me suis trouvé subitement indisposé, gravement indisposé, et que je le prie de venir me voir immédiatement. S'il n'est pas chez lui, vous le chercherez, il faut que vous le trouviez.

M. Lerouttier avait été son camarade de collège, il était banquier, on le croyiat riche; M. Durand, qui était toujours resté très lié avec lui, lui avait confié ses intérêts.

Quand le malade le vit entrer, il lui tendit la main, et le remercia de l'empressement qu'il avait mis à se rendre à son appel; en même temps, il fit signe à la personne qui le soignait de les laisser seuls.

Celle-ci se leva pour obéir, puis se rappelant les instantes recommandations du médecin, elle hésita et fit observer à son maitre qu'il pourrait avoir besoin de ses services.

—Je sonnerai, lui répondit-il.

—Mais si Monsieur avait sa crise, il ne pourrait pas...

—Lerouttier me donnerait les gouttes.

—Très volontiers, fit celui-ci. Dites-moi seulement ce qu'il y aurait à faire.

—Monsieur a déjà eu plusieurs crises violentes, si elles revenaient, il faudrait mettre, dans un peu de la tisane qui est là, deux gouttes de la liqueur brune contenue dans cette petite fiole, et le lui faire prendre de suite; à moins que Monsieur ne préfère m'appeler.

—S'il n'y a que cela à faire, je remplirai très bien l'office de garde-malade.

—Monsieur a bien compris, deux gouttes seulement. Le docteur a dit que c'était un poison violent, et qu'une dose un peu trop forte pourrait amener une catastrophe.

—C'est compris et, le cas échéant, j'aurais soin de ne pas dépasser la dose indiquée.

—C'est bien, allez, Louise, interrompit le malade visiblement impatient.

Et dès que la porte

—Mon cher Lerouttier, je t'ai fait appeler parce que je n'ai plus que quelques jours.

—Le docteur ne peut rien contre mon mal, je crois même qu'il n'en a pas soupçonné la nature, il attribue mon etat actuel à une maladie à laquelle il a donné un grand nom bien savant et je n'ai pas de maladie.

—Mais alors?

—Mon cher, je vais mourir.

—Encore!

—Je vais mourir, parce que je l'ai voulu; je me suis empoisonné.

—Toi!